

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 avril 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 809)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL21

présenté par
Mme Forteza, rapporteure

ARTICLE 19

À l'alinéa 15, substituer au mot :

« au »

les mots :

« à la mise en œuvre du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.